

Eco-charte

à destination des organisateurs d'événements au CENTQUATRE

Lieu infini d'art, de culture et d'innovation perméable aux mutations sociétales qui l'entourent et le composent, le CENTQUATRE-PARIS souhaite accompagner l'ensemble des acteurs et des entreprises à s'orienter vers davantage d'éco responsabilité et de sobriété en son sein dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et la raréfaction des ressources.

Par la présente charte, les organisateurs d'événements au CENTQUATRE-PARIS s'engagent à :



Penser une **scénographie responsable** : pas de moquettes pleine surface ou alors moquette réutilisable, location de mobilier et décoration, favoriser la **seconde main** et le **réemploi** des matériaux, privilégier des **matériaux locaux**, recyclables et dé-constructibles.



Réduire drastiquement la génération de **déchets** (pas de bouteilles plastique par exemple) et **réfléchir au recyclage** et à la **revalorisation** de ces derniers tout en sensibilisant au tri afin d'encourager une logique d'**économie circulaire**.



Considérer en priorité les **prestataires locaux** et opter pour des **véhicules électriques** pour les livraisons et reprises et /ou pour la livraison groupée.



Encourager les participants / exposants / intervenants à privilégier les **transports en commun** et les **mobilités douces** et actives via des renseignements clairs.



Economiser les consommations d'**énergie** productrices de gaz à effet de serre en limitant la consommation de chauffage et /ou de climatisation ainsi que la consommation électrique en privilégiant l'**éclairage** et la **ventilation naturels** dans les espaces qui le permettent.



Réduire au maximum les éléments de **communication**, signalétique et merchandising jetables type goodies.



Privilégier nos traiteurs référencés, déjà engagés dans une **démarche écoresponsable** et d'**alimentation durable**, lesquels proposent des offres végétariennes moins énergivores, de la vaisselle **réutilisable** et tendent vers le **zéro gaspi alimentaire**.